



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fruits et légumes

Question au Gouvernement n° 3361

Texte de la question

## CRISE DU CONCOMBRE

M. le président. La parole est à Mme Claude Greff, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Claude Greff. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire. J'y associe mon collègue Serge Poignant, président de la commission des affaires économiques.

À situation exceptionnelle, soutien exceptionnel. Vous avez assisté hier, monsieur le ministre, à un conseil extraordinaire des ministres européens de l'agriculture afin d'évoquer les conséquences, pour la sécurité sanitaire et pour les marchés, de la contamination de légumes par une bactérie mortelle.

Un plan d'aide aux maraîchers est indispensable, car l'affaire du concombre est une affaire grave. Les consommateurs boudent toujours ce produit, tout comme la tomate et la salade. Des conséquences importantes en découlent.

Monsieur le ministre, vous qui défendez tant le monde agricole, les producteurs attendent de vous des réponses sur l'amélioration de la traçabilité et du système d'alerte sanitaire en Europe, afin que ce type de situation ne se renouvelle pas. Nous devons rassurer les consommateurs. Même si, en France, les producteurs ont l'obligation de mentionner, dans le cadre de l'étiquetage, l'origine de certaines denrées, le renforcement de la traçabilité des produits en Europe nous permettra de mieux avertir la population.

Nous savons que vous avez défendu les intérêts des producteurs français et présenté un certain nombre de demandes au commissaire européen à l'agriculture afin que les producteurs puissent compter sur le soutien exceptionnel de l'Union européenne, mais aussi de la France, car leur préjudice subi est considérable.

La présidente de la fédération nationale des producteurs de légumes de France, qui a son exploitation en Indre-et-Loire, dans ma circonscription, rappelle que quelque 3 000 producteurs de concombres et de tomates attendent des propositions concrètes, de nature à les aider à affronter non seulement cette crise de confiance, cette crise des marchés, mais aussi cette crise économique car leurs entreprises et les emplois qui en dépendent sont en réel danger. Je vous rappelle que les producteurs de concombres et de tomates ont perdu, en une semaine, 6 millions d'euros. Monsieur le ministre, pouvez-vous faire le point des décisions prises ?

*(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Madame la députée, l'Union européenne connaît actuellement une crise sanitaire grave, qui a fait plus de vingt morts à ce jour. Comme je l'ai rappelé hier lors de la réunion exceptionnelle des ministres de l'agriculture, et comme l'a rappelé Xavier Bertrand, la priorité absolue est à l'identification de l'origine de l'épidémie et, bien entendu, à son traitement.

Les producteurs de fruits et légumes sont particulièrement touchés par les conséquences de cette crise : non seulement les producteurs de concombres, dont tout le monde parle, mais aussi les producteurs de tomates, de salades. Toutes les productions sont aujourd'hui atteintes et les pertes se chiffrent en millions d'euros. Je porte, au revers de ma veste, une coccinelle (*Sourires*) qui m'a été remise par les producteurs de légumes ce matin, en signe de solidarité avec eux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du*

*groupe SRC.)*

Au-delà de ce geste symbolique, les producteurs ont besoin du soutien financier de l'Union européenne. J'ai mobilisé onze États européens ce week-end pour défendre les positions françaises. Je me suis rendu lundi à Bruxelles pour négocier avec Dacian Ciolos, le commissaire européen à l'agriculture, une aide. Nous avons obtenu, hier, le versement immédiat de 150 millions d'euros d'indemnisation pour les producteurs de fruits et légumes européens. Cette aide constitue un premier geste, mais elle n'est pas suffisante. Je demande à la Commission européenne un geste financier supplémentaire pour les producteurs de fruits et légumes touchés par la crise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Le taux d'indemnisation à 30 % n'est pas suffisant. Nous voulons le remboursement à l'euro près des pertes subies par les producteurs de fruits et légumes pour une crise dont ils ne sont pas responsables. (*Mêmes mouvements.*)

M. Pascal Terrasse. Cela fait combien par exploitation ? 150 euros ?

M. Bruno Le Maire, *ministre*. Enfin, j'y insiste - nous en avons parlé ce matin avec le Premier ministre et avec le Président de la République - : la crise est communautaire, la réponse doit être communautaire. Ce n'est pas au budget de l'État français de payer les conséquences de cette crise ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Greff](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3361

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juin 2011